

La Protection maternelle et infantile (PMI)

Le Conseil départemental gère deux centres de Protection maternelle et infantile (Pmi) à Orly.

Une équipe de puéricultrices, d'infirmières, d'auxiliaires de puériculture, d'éducatrices de jeunes enfants, de psychologues et de médecins vous y accueille.

Les centres de Pmi sont aussi des lieux d'accueil, d'écoute et de conseil.

Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30. Certaines activités sont sur rendez-vous.

Toutes sont offertes à la population val-de-marnaise, sans conditions de ressources ni de couverture sociale.

Les centres de PMI à Orly

PMI Marivaux

2 bis rue Marivaux

Tél. : 01 56 71 41 80

PMI Navigateurs

3 rue Florence Arthaud

Tél : 01 56 71 41 81

Le suivi santé de votre enfant

Le suivi médical de votre enfant peut être fait par le pédiatre ou le médecin de votre choix en ville ou dans un centre de Protection maternelle et infantile (Pmi).

Dès la sortie de la maternité, les centres de Pmi vous accueillent de façon confidentielle et individualisée pour :

- Des pesées de votre enfant,
- Le suivi de son développement psychomoteur,
- Un suivi médical préventif,
- Des dépistages précoces (de troubles sensoriels, de difficultés du développement physique, de handicaps, etc.),
- Les différentes vaccinations obligatoires et recommandées,
- Des temps d'échanges avec d'autres parents,
- Des accueils parents-enfants, temps de rencontre et d'échange avec des professionnels de la petite enfance. L'enfant joue librement, en présence de l'adulte qui l'accompagne.
- Des haltes jeux pour les enfants qui ne fréquentent pas un mode d'accueil collectif.